

À Créteil, le 04/02/2021

Les enseignants.tes et les personnels de vie scolaire  
du collège Simone de Beauvoir - Créteil, réunis.es en assemblée.

À Madame Anne-Marie Bazzo - Inspectrice d'Académie  
Et ses représentants.tes  
Direction académique des services  
départementaux de l'Éducation nationale – DASEN  
*Sous couvert de mesdames*

Alexandra Cote-Sainsaulieu, principale de l'établissement Simone de Beauvoir – Créteil,  
Marie-Françoise Gastrin, principale adjointe de l'établissement.

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Par le présent courrier, nous venons d'abord manifester notre effarement face à la réception de notre DHG. Nous constatons en effet la perte de 58h sur l'enveloppe globale qui nous est fournie et ce faisant, le retrait de deux divisions ce qui est inacceptable.

Nous rappelons à l'institution notre « classement 3 » issu de revendications qui, si elles n'avaient pas abouti à l'obtention d'un classement REP qui était attendu, avait au moins permis de faire reconnaître les difficultés inhérentes à notre structure.

Depuis deux ans, reconnaissons-le, nous exerçons dans un collège qui compte des moyennes d'élèves par classe relativement basses. Cela n'est toutefois pas un luxe. En effet, malgré ces effectifs et le travail volontaire et très investi de l'ensemble de l'équipe pédagogique, les résultats du brevet demeurent très bas. Par ailleurs, nous devons faire face à l'arrivée constante de nouveaux élèves de 6e dont les résultats aux évaluations nationales et l'issue des tests « fluence », montrent les grandes lacunes.

C'est un métier que d'enseigner, vous le savez. C'est un métier qui s'adapte mais au-delà de l'adaptation, restent des nécessités. La DHG actuelle porterait ainsi à 28-29 élèves par classes les divisions de 6e et 4e. Reste que les niveaux 5e et 3e demeureront chargés eux aussi ce qui rendra ainsi l'exercice du métier bien plus complexe et les apprentissages plus lents et moins efficaces. Ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous espérons que ce n'est pas ce que vous souhaitez non plus.

Comment entendre un discours ministériel tourné vers la réussite des plus faibles et se voir retirer deux divisions dans une structure qui montre déjà toutes ses difficultés.

Comment l'entendre en particulier dans ce contexte de crise sanitaire, si défavorable au suivi des

progressions éducatives et véritable agent d'une discrimination sociale face à l'éducation. Comment l'entendre alors que notre établissement compte toujours plus de 45 % de boursiers, un chiffre qui vient appuyer le besoin d'un traitement particulier de nos moyens. Nous croyons donc fermement à notre mission et mesurons toute son importance. Depuis le début d'année nous avons d'ailleurs affronté nombreuses difficultés liées aux négligences de la DASEN et aux manques de moyens généraux, néanmoins, nous avons accueilli les élèves. Nous l'avons fait car beaucoup avaient l'ambition d'offrir cette « rentrée normale » aux élèves.

Maintenant, alors que le contexte n'a guère changé et que la normalité de la situation est ouvertement contestable, nous voici dépouillés de tous moyens de faire perdurer la progression établie depuis quelques années grâce à cette baisse d'effectifs et à la stabilisation des équipes.

Répetons-le, notre établissement a besoin de ces heures et il n'est pas question de reporter la responsabilité des enseignements ordinaires sur des quelconques projets palliatifs. Nous refusons donc d'allouer à des heures de marges, les responsabilités d'une éducation qui, si elle était correctement dotée, bénéficierait aux classes entières sans nécessité de surmenage pour les collègues enseignants déjà très investis.

Nous constatons d'ailleurs toute l'hypocrisie de cette démarche qui tend à reconnaître les difficultés des élèves en soutenant ces « projets pansements » et qui dans un même élan, supprime les heures qui permettraient une remédiation cohérente à l'échelle de la classe. Nous sommes professeurs de l'éducation nationale, pas animateurs d'ateliers périscolaires.

Quant à l'écart entre le discours et les faits, il se situe aussi sur le plan sanitaire. Nous savons évidemment que malgré tous nos espoirs d'amélioration, l'année prochaine risque de demeurer marquée du sceau de la vigilance à cet égard. À l'heure où les avis médicaux préconisent une distanciation accrue, nous apprenons que 28 élèves devront s'entasser dans des salles parfois exiguës, qui ne peuvent pas les contenir. Ce constat vaut d'ailleurs pour une situation normale, notre établissement n'est pas fait pour accueillir autant d'élèves. Il en va donc d'une problématique en terme d'infrastructure qui devient dangereuse lorsqu'il s'agit du respect des gestes essentiels censés garantir la santé de tous et toutes.

Ajoutons pour finir que si jusqu'ici nous concentrons notre alarme sur les enjeux pédagogiques, sanitaires et logistiques mis en périls par cette suppression d'heures, reste aussi la notion d'encadrement des élèves. S'il n'est pas question d'engager un comparatif peu productif avec d'autres structures, nous maintenons que nous accueillons un public difficile. Il est d'ailleurs marquant pour nous de voir les effectifs prévisionnels de 4e monter à 28 élèves par classe quand, à ce stade de l'année, nous organisons notre quatrième conseil de discipline précisément pour des élèves de ce niveau. Des conseils convoqués, soulignons-le, pour des faits graves dont ceux de violence envers madame notre principale adjointe et insultes doublées de menaces physiques à l'égard d'une enseignante.

Ces incidents jugés à la hauteur de leur importance font régner un climat d'insécurité dans notre structure et ravivent en outre une autre problématique qui ne doit plus être dédaignée. Cela fait maintenant plusieurs années que nous réclamons des moyens de vie scolaire suffisants pour assurer la surveillance et l'encadrement de nos élèves en dehors des classes. Nous avons déjà été reçus à ce sujet et notre requête était restée sans suite. Pourtant, les chiffres ont toujours attesté que notre collège demeure sous-doté en la matière.

Les effectifs indiqués au recrutement sont souvent mal interprétés. Sur l'ensemble de notre dotation, un.e AESH-co doit être retranché.e et un.e AED est exclusivement destiné.e au suivi de la classe RELAIS. Ainsi, nous disposons seulement de cinq AED dans nos murs. Cette année par ailleurs, un demi-poste est recruté en Assistant Pédagogique ce qui crée un déficit supplémentaire dans les moyens attendus.

Nous rappelons que notre demande a toujours pour ambition de permettre le meilleur encadrement de nos élèves et ici nous vous la renouvelons. Elle se fait d'autant plus pressante que ces personnels jouent un rôle clef dans la garantie du respect du protocole sanitaire à l'échelle du collège.

Comme depuis deux ans maintenant, nous attendons l'obtention *a minima*, de deux postes complets d'AED supplémentaires. Nous insistons d'autant plus que maintenant, devant le nombre d'élèves grandissant, il devient de plus en plus difficile de nier le besoin. Un besoin qui, nous le répétons, avait déjà fait l'objet d'une longue argumentation.

À l'époque, après un combat justifié pour l'obtention d'un classement REP, la réponse institutionnelle restait celle de l'attente. Attendre donc pour un éventuel classement mais attendre aussi des moyens. Aujourd'hui, alors que la nouvelle cartographie n'est toujours pas publiée et que les premières annonces officielles paraissent et annoncent la suppression des dispositifs REP, nous ne nous leurrions plus.

Nous sollicitons donc auprès de vos services, une audience pour évoquer ce qui nous semble être un minimum pour le respect d'une scolarité républicaine offerte à nos élèves et pour la reconnaissance de l'engagement de toute une communauté éducative :

- Le rétablissement complet de deux divisions, l'une en 6e et l'autre en 4e avec les heures de marges qui leurs sont associées.
- La révision des moyens de vie scolaires pour porter à 7 AED, le nombre de surveillants.tes dans nos murs, (8 si l'on ajoute le poste détaché à notre classe RELAIS et 9 si l'on compte en plus l'AESH-co).

Dans l'attente de votre réponse et sachant compter sur votre diligence, nous vous prions d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Les enseignants-tes et les personnels de vie scolaire réunis-es en assemblée.